



Services du matériel et des acquisitions / Materiel and Procurement Services  
Centre d'approvisionnement – bureau de Frédéricton / Procurement Hub – Fredericton  
301, promenade Bishop / 301 Bishop Drive  
Frédéricton (NB) E3C 2M6

**30004577**

November 22, 2023/22 novembre 2023

**Subject/ Objet: DEMANDE DE PROPOSITION / REQUEST FOR PROPOSAL 30004577**

**ADDENDUM # 1 / ADDENDA N° 1**

Further to the above- mentioned Request for Proposal documentation, Addendum (#1) is hereby issued.

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné, l'Addenda n° 1 est émis.

**Questions and Answers**

Q1: Item M2: "The proposed personnel for the marine engineer, intermediate marine engineer, geotechnical engineer, and electrical engineer must be a professional engineer." We assume that these licences do not have to currently be with the province of NL, however, the personnel must be eligible to licenced in NL. Is this correct?

A1: Yes, eligible is fine at the submittal stage, but if successful the proposed personnel must be licensed to practice in the province of NL.

Q2: Item M2: "The proposed personnel for the marine technologist and electrical technologist must be licenced professional technologist (P.Tech)" We assume that these licences do not have to currently be with the province of NL, however, the personnel must be eligible to licenced in NL. Is this correct?

A2: Yes, eligible is fine at the submittal stage, but if successful the proposed personnel must be licensed to practice in the province of NL.

Q3: Item M2: "The proposed personnel for the marine technologist and electrical technologist must be licenced professional technologist (P.Tech)" We assume that a Certified Engineering Technologist (CET) is equivalent to P.Tech. Is this correct?

A3: Yes.

Q4: Item R4 is asking for construction on coastal Labrador past experience. Would experience with construction on coastal northern Canada (Nunavut) projects are be considered relevant?

A4: To receive points, coastal Labrador experience is required.

Q5: We request a week extension to the proposal submission to allow for time to consider the responses to these questions.

A5: No extension will be granted as this requirement has been posted since Nov 8, 2023.

## **Questions et réponses:**

Q1 : Critère O2 : « Les personnes proposées pour les postes d'ingénieur naval, d'ingénieur naval intermédiaire, d'ingénieur géotechnique et d'ingénieur électricien doivent être des ingénieurs professionnels agréés. » Nous présumons que le titre ne doit pas nécessairement avoir été délivré par la province de Terre-Neuve-et-Labrador, mais que les personnes proposées doivent être admissibles au titre d'ingénieur dans cette province. Est-ce exact?

R1 : Oui, il est correct que ces personnes soient admissibles au titre à l'étape de la soumission, mais elles devront obtenir un permis d'exercice valide à Terre-Neuve-et-Labrador si elles sont retenues.

Q2 : Critère O2 : « Les personnes proposées pour les postes de technologue naval et de technologue en électricité doivent être des technologues professionnels agréés (T.P.). » Nous présumons que le titre ne doit pas nécessairement avoir été délivré par la province de Terre-Neuve-et-Labrador, mais que les personnes proposées doivent être admissibles au titre de technologue professionnel dans cette province. Est-ce exact?

R2 : Oui, il est correct que ces personnes soient admissibles au titre à l'étape de la soumission, mais elles devront obtenir un permis d'exercice valide à Terre-Neuve-et-Labrador si elles sont retenues.

Q3 : Critère O2 : « Les personnes proposées pour les postes de technologue naval et de technologue en électricité doivent être des technologues professionnels agréés (T.P.). » Nous présumons que le titre de technologue agréé en génie est équivalent au titre de T.P. Est-ce exact?

R3 : Oui.

Q4 : Critère C4 demande une expérience passée de travaux de construction sur la côte du Labrador. Est-ce qu'une expérience de la construction dans le cadre de projets réalisés sur la côte nord du Canada (Nunavut) sera jugée pertinente?

R4 : Pour obtenir des points, l'expérience sur la côte du Labrador est requise.

Q5 : Nous demandons une prolongation d'une semaine pour la soumission de la proposition afin d'avoir le temps d'examiner les réponses à ces questions.

R5 : Aucune prolongation ne sera accordée car cette exigence a été affichée depuis le 8 novembre 2023.

All other Terms and Conditions for this requirement remain unchanged.  
Toutes les autres modalités de la présente exigence demeurent inchangées.